AVIS AUX RÉSIDENTS

Carrefour giratoire des promenades Longfields et Golflinks
Contrat nº CP000371

AVIS DE CONSTRUCTION

Septembre 2019

Madame, Monsieur,

En septembre, la Ville d'Ottawa entreprendra des travaux de construction dans votre quartier.

Qui : La Ville d'Ottawa a embauché l'entrepreneur Thomas Cavanagh Construction Ltd pour effectuer les travaux.

Pourquoi : Ces travaux visent à améliorer la fluidité, la sécurité et la fonctionnalité de l'intersection.

Quoi : Les travaux comprennent l'aménagement d'un carrefour giratoire à une seule voie.

Quand : Les travaux commenceront en septembre 2019 et devraient être terminés en décembre 2019, date à laquelle le carrefour giratoire sera fonctionnel. Les travaux d'asphaltage final et d'aménagement des bordures de rue et des trottoirs seront effectués au plus tard en juillet 2020.

Où : Ce projet se déroulera à l'intersection des promenades Longfields et Golflinks.

Accessibilité
La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, communiquez avec l'une des personnes soussignées.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse : www.ottawa.ca/formataccessible.

Gestion de la circulation
L'accès sera maintenu en tout temps le long des promenades Longfields et Golflinks. Des réductions de voie pourraient être requises pendant les travaux, mais elles ne se feront qu'en dehors des heures de pointe.

Inconvénients causés par les travaux
Toutes les précautions nécessaires seront prises pour perturber le moins possible le quotidien de votre famille ou les activités de votre entreprise. Il pourrait toutefois y avoir certains inconvénients pendant les travaux, comme un ralentissement de la circulation dans la zone de construction, du bruit, de la poussière et des vibrations.

Effets sur l'emprise et les propriétés privées adjacentes
Les travaux sur la chaussée pourraient empiéter un peu sur les propriétés privées adjacentes au chantier. La Ville remettra en place tous les aménagements paysagers et remettra en état toutes les voies d'accès pour autos et les allées piétonnes endommagées par les travaux. Pour faciliter l'aménagement du carrefour giratoire, les arbres existants situés directement au sud-est de l'intersection devront être abattus. Cette mesure permettra d'offrir suffisamment d'espace pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à une seule voie et éventuellement, à plusieurs voies.

Travaux de nuit
Les travaux sur les égouts pluviaux et la chaussée se feront pendant la journée. Le déplacement de deux conduites de refoulement des égouts sanitaires nécessitera des travaux de nuit (deux nuits différentes) lors du branchement des nouvelles conduites.

AVIS AUX RÉSIDENTS

Inspection avant la construction
Avant le début des travaux, l'entrepreneur est tenu d'effectuer l'inspection préalable des maisons dans la zone des travaux si le propriétaire y consent. Un représentant ou un agent de l'entrepreneur communiquera avec vous pour fixer la date et l'heure de l'inspection.

En vertu de ce contrat, l'entrepreneur assume l'entière responsabilité des travaux jusqu'à leur achèvement complet ainsi que de tout dommage aux propriétés privées en découlant. En pareil cas, toute demande d'indemnisation doit être immédiatement transmise à la fois verbalement et par écrit à l'entrepreneur et au représentant de la Ville sur le chantier. Ainsi, les autorités compétentes seront avisées promptement, ce qui permettra de mener les enquêtes dans les plus brefs délais.

Coordonnées
Pour toute urgence en dehors des heures normales de travail, veuillez téléphoner à la Ville au 3-1-1. Pour obtenir des renseignements généraux sur le projet, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville. Pour toute question ou préoccupation liée aux travaux, veuillez communiquer avec l'inspecteur de la Ville sur le chantier ou le représentant de l'entrepreneur.

Gestionnaire de projet de la Ville d'Ottawa
Matthew Strampel, ing.
Ingénieur principal, Projets d'infrastructure
100, promenade Constellation
Ottawa (Ontario) K2G 6J8
Téléphone : 613-580-2424, poste 21796
Courriel : matthew.strampel@ottawa.ca

Administrateur du contrat
Pat LeBlanc, ing.
Robinson Consultants Inc.
Téléphone : 613-592-6060, poste 144
Courriel : pleblanc@rcii.com

Représentant de l'entrepreneur
Frank Quinn, gestionnaire de projet
Thomas Cavanagh Construction Ltd
Téléphone : 613-257-2918
Courriel : FQuinn@thomascavanagh.ca

Représentant de la Ville sur le chantier
Kevin May
Inspecteur, Ville d'Ottawa
Téléphone : 613-862-3075
Courriel : kevin.may@ottawa.ca

Pour toute urgence en dehors des heures normales de travail la semaine et la fin de semaine, veuillez téléphoner au Centre d'appels 3-1-1 de la Ville d'Ottawa.

c. c. Jan Harder, conseillère du quartier 3 – Barrhaven
Carol Anne Meehan, conseillère du quartier 22 – Gloucester–Nepean-Sud